

Objectif 4 Garantir la qualité environnementale

Objectif 4 Garantir la qualité environnementale

Rôle de l'établissement public du Parc national des Pyrénées :

« Initie et accompagne les gestionnaires de refuges et de cabannes pastorales dans la réalisations d'actions exemplaires ».

page 47

Référence ID de l'article : #1259

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-13 10:15